

tenir à l'automne 1991, regroupera des participants de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est, de l'URSS et des pays membres de l'OTAN.

Une bourse canadienne spéciale sera accordée dans le cadre du Programme de bourses de recherche de l'OTAN sur les institutions démocratiques, afin de permettre à six candidats de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est de poursuivre des études liées au développement démocratique. Une aide financière au Conseil Atlantique du Canada permettra à cette organisation de rechercher des moyens par lesquels l'Alliance pourrait coopérer avec les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

M. Clark a ajouté : «Le Canada est fier de contribuer à ces dernières initiatives venant concrétiser l'article 2 de la charte de l'OTAN - connu comme l'Article canadien - qui encourage la coopération non militaire au sein de l'Alliance. En cette période difficile de leur histoire, il est essentiellement important que l'OTAN tende la main aux pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est pour les encourager à poursuivre leur propre développement démocratique».

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874